

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 30 octobre 2018 portant affectation à la mission du contrôle général économique et financier près le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'action et des comptes publics,
Vu l'ordonnance n° 45-2563 du 18 octobre 1945 instituant un Commissariat à l'énergie atomique;
Vu le décret n° 72-1158 du 14 décembre 1972 modifié pris pour l'application du décret du 29 septembre 1970 relatif au Commissariat à l'énergie atomique, notamment son article 8;
Vu le décret n° 2005-438 du 9 mai 2005 portant statut d'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er};
Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier;
Vu l'arrêté du 12 octobre 2010 portant suppression de la mission « Pétrole, chimie et ressources minières » et modification de la dénomination et des attributions de missions du service du contrôle général économique et financier, notamment son II;
Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 4;
Vu l'arrêté du 20 septembre 2018 portant nomination de M. Vincent BERJOT dans l'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier,

Arrêtent:

Article 1^{er}

M. Vincent BERJOT, chef de mission de contrôle général économique et financier, est affecté aux missions du contrôle général économique et financier près le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, et « EDF et autres organismes du secteur de l'énergie » à compter du 5 novembre 2018.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 30 octobre 2018.

*Le ministre de l'économie et des finances
et le ministre de l'action et des comptes publics,*
Pour les ministres et par délégation :
*La cheffe du contrôle général
économique et financier,*
HÉLÈNE CROCQUEVIELLE